



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Caen, le 16 mars 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Cas de COVID-19 au sein du collège Saint-Paul à Caen

Les services de l'État ont été informés, le mardi 16 mars, que plusieurs élèves scolarisés au sein du collège Saint-Paul à Caen sont fortement susceptibles d'être positifs à un variant de la COVID-19 qui fait l'objet d'une vigilance particulière.

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la transmission du virus, après concertation avec les services de l'Education Nationale et avec le maire concerné, **il a été décidé, par arrêté préfectoral, de suspendre l'accueil des élèves** dans les classes concernées du 16 au 19 mars 2021 inclus.

Les modalités de continuité pédagogique seront communiquées aux élèves et à leur famille par la direction des établissements.

Il est rappelé que le respect des gestes barrières constitue le meilleur moyen de se protéger et de participer à la lutte contre la propagation du coronavirus.

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication**

Tél : 02 31 30 64 00

Mél : [pref-presse@calvados.gouv.fr](mailto:pref-presse@calvados.gouv.fr)

Suivez-nous sur

[www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)

